Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 17

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et les fonctions de relation de l'organisme humain, en explique leurs appareils et leur activité, traitant, en passant, une quantité de questions d'hygiène ou de pathologie.

La seconde partie du volume expose la classification du règne animal, avec méthode et concision.

De très nombreuses et excellentes illustrations et de clairs et démonstratifs schémas aident à la compréhension du texte et fixent la mémoire.

Relevons finalement, avec éloge, les *tableaux résumés,* conçus en forme synoptique, par lesquels l'auteur termine chaque chapitre. En un instant, l'élève revoit, à la lecture d'un mot bien en place, toute la leçon précédente.

Ces tableaux agissent sur la mémoire à la façon d'un puissant réflecteur de lumière dans une chambre close.

Quiconque a dû se préparer à des examens, a dû aussi conserver du tableau synoptique la reconnaissance du sauvé pour le sauveur.

Nous ne pouvons que recommander chaudement le livre excellent de M. Oscar Terfvé.

R. DE BRÉMOND, *prof.*

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé Mlle Judith Gremaud, à Maules, institutrice aux écoles primaires de Châtel-Saint-Denis; Mlles Anna Lang, Marguerite Page et Agnès Schneider, toutes trois à Fribourg, institutrices aux écoles primaires de cette ville; Julie Genoud, à Pont (Veveyse), institutrice à l'école mixte du Saulgy; Louise Maillard, à La Rougève, institutrice à l'école mixte de La Rougève; Léonie Lehmann, à Porsel, institutrice à l'école mixte de Pont; Léonie Bochud, à La Verrerie (Progens), institutrice à l'école des filles d'Albeuve; Adèle Dey, à Châtonnaye, institutrice à l'école des filles de Pont-en-Ogoz; MM. Joseph Dénervaud, à Siviriez, instituteur à l'école des garçons de Vauderens; Pierre Brulhart, à Gletterens, instituteur à l'école mixte de Rueyres-Treyfayes; Léon Grandjean, à Romanens, instituteur à l'école mixte de Chénens; Arthur Rey, à Cottens, instituteur à l'école mixte de Montet (Glâne); Albert Clerc, à Gruyères, instituteur à l'école des garçons d'Enney; Fridolin Speich, à Straubenzell (Saint-Gall), instituteur à l'école mixte de Courlevon.

Le Conseil modifie comme suit la répartition des classes entre les institutrices primaires de la ville de Fribourg : Mlles Agnès Schneider, la Ire et la IIme classe française des garçons du quartier de l'Auge; Eugénie Godel, la Ire classe B des garçons

du quartier des Places; Marguerite Page, la Ire et IIme classe française des filles du quartier de l'Auge; Claire Plancherel, la IIme classe des filles du quartier des Places; Anna Lang, la IIIme et IVme classe des filles du quartier de l'Auge; Blanche Villard, la IVme classe des filles du quartier des Places; Marie Sormani, la Ire et IIme classe des filles du quartier de la Neuveville; Charlotte Ruffieux, la Ire et IIme classe des filles du quartier du Bourg; Marie Erath, la IIIme et IVme classe des filles du quartier du Bourg.

Il accepte, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. le Dr Frédéric Leitschuh en la qualité de membre de la commission du Technicum.

Il approuve le règlement particulier de l'école secondaire de la Gruyère, à Bulle.

Il nomme M. Oscar Regli, lic. phil. nat. et assistant à l'Institut de botanique à l'Université, professeur à l'Ecole normale de Hauterive en remplacement de M. le Dr Louis Lehmann, qui n'a pas pu accepter sa nomination.

Suisse. — Les Chambres fédérales ont voté le 28 mai 1906 un crédit de 100,000 fr. à titre de subvention à la conférence des Départements de l'Instruction publique cantonaux, pour rendre possible la publication d'un nouvel atlas destiné aux écoles secondaires. Voici maintenant que la conférence revient à la charge et demande une nouvelle subvention de 100,000 fr.

La conférence des Départements cantonaux de l'instruction publique s'est trouvée acculée à cette demande par la nécessité d'employer un papier et une reliure plus solides que ceux prévus par la maison Schlumps, à Winterthour, à laquelle on avait confié l'exécution du travail par contrat de 1902.

Une autre cause invoquée par la délégation à l'appui de sa requête est le renchérissement considérable de la main-d'œuvre et des matières premières depuis 1902.

Enfin, on a reconnu qu'il était juste de procéder au tirage d'une édition en langue italienne.

Il sera imprimé de cet atlas 20,000 exemplaires en langue allemande, 8,000 en langue française et 2,000 en langue italienne. Le coût total de l'opération est évalué à 313,420 fr., dont 20,000 fr. pour l'édition italienne.

Le volume a 236 pages; il est destiné aux écoles moyennes et supérieures et sera vendu de 4 à 5 fr. Il y a une édition B de de 64 à 80 pages à 2 fr. pour les écoles secondaires et une édition C de 32 à 40 pages à 1 fr. pour les écoles primaires. La publication est très réussie et a une grande valeur didactique.

— Les chefs de Départements de l'Instruction publique des

cantons romands ont eu leur dernière réunion à Sierre, le 20 septembre 1910. Nous empruntons à l'*Educateur* le compte rendu qu'il a donné de cette conférence.

La séance est ouverte à 3 ½ heures sous la présidence de M. Camille Decoppet, président de la Conférence romande. Sont présents : MM. Python, Rosier, Quartier-la-Tente, Burgener, Lohner, Garbani-Nerini. Assistent, en outre, à la séance : MM. Rougemont, secrétaire en chef du Département de l'Instruction publique, Louis Gauthier chef de service, Malsch, premier secrétaire au Département de l'Instruction publique, à Genève, Perrollaz, secrétaire au Département de l'Instruction publique du canton du Valais, Gauchat, rédacteur du *Glossaire romand,* Guex, rédacteur de l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse.*

L'assemblée s'occupe tout d'abord de la question du *Glossaire romand.* M. Quartier-la-Tente, rapporteur, remercie M. Gauchat, qui reste attaché à la rédaction du *Glossaire,* et a refusé un appel flatteur à Francfort-sur-Mein, en remplacement de M. Morf nommé à l'Université de Berlin. M. Gauchat donne une foule de détails sur l'avancement des travaux, le budget de l'entreprise, le projet de rédaction relatif à la transcription du *Glossaire.*

M. Rosier rapporte sur la seconde question à l'ordre du jour : *Brevet romand pour l'enseignement du français à l'étranger.* Un programme et un règlement sont longuement discutés et adoptés, moyennant quelques légères modifications de forme et une ou deux adjonctions de fond.

M. Guex rapporte sur la question de l'*Annuaire de l'instruction publique.* Le premier volume de l'*Annuaire* est soumis à l'examen de la Conférence et reçoit l'approbation générale de l'assemblée. Le programme de 1911 est également discuté et adopté.

A la suite d'une communication de M. Quartier-la-Tente sur le *domicile des élèves,* cet objet est renvoyé à la prochaine séance de la Conférence.

M. Python rapporte sur la question du *Manuel d'instruction civique,* par M. Elzingre, et M. Quartier-la-Tente sur celle de la *couverture des cahiers d'école.*

Enfin, M. le Président présente un rapport sur toute une série de questions à l'ordre du jour : *Grammaire française pour écoles primaires,* reliure de l'*Atlas suisse, décoration des salles d'école, Fondation Schiller, achat de Neuhof* (collecte dans les écoles), *cours de vacances* organisés par la Société des professeurs de gymnase.

La séance ouverte à 3 ½ h. fut levée après 7 h. du soir. La prochaine réunion aura lieu au Tessin.

Tessin. — La nouvelle loi scolaire augmente dans une proportion sensible les traitements des instituteurs primaires. Elle fixe, en outre, une échelle d'augmentations triennales jusqu'à 500 fr. pour les instituteurs et 350 fr. pour les institutrices. Les traitements sont à la charge des communes. L'Etat y contribuera dans la mesure de 5 % du minimum légal.

AVIS

I

Dans sa séance du 15 septembre passé, le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation a choisi, pour être mise à l'étude en 1911, la question suivante : « Comment doit-on, à l'école primaire, se servir des exercices oraux pour améliorer la prononciation et le langage des élèves ? »

II

Le corps enseignant est avisé qu'il peut se procurer au Dépôt du matériel scolaire des tableaux ardoise de toute première qualité et dans toutes les dimensions. Le Dépôt du matériel scolaire est également bien fourni en plumes des premières marques; on y trouvera aussi des crayons Faber et Lyra, ces derniers nouvellement introduits remplacent avantageusement les crayons Faber.

Les cahiers sont confectionnés avec du papier de premier choix et, à partir du nouvel an prochain, tous les cahiers, sauf les N°s 8 et 9, comporteront deux marges arrêtées.

Les instituteurs trouveront également au Dépôt la nouvelle édition : *Aux recrues suisses,* par Perriard et Golaz, au prix de 0,80 cent. et 1 fr. 20 l'exemplaire avec carte.

A partir de ce jour, le corps enseignant pourra également se procurer au Dépôt du matériel le nouvel *Atlas suisse* qui vient de sortir de presse.

Il est également le dépositaire de l'établissement d'engins de gymnastique de Berne et toutes les commandes d'engins devront être adressées *au Dépôt du matériel scolaire, Grand'-Rue, 32, rez-de-chaussée.*